Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 89 (2001)

Heft: 1449

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Europe: hommes en gris sur fond bleu?

L'Union européenne (EU) ne possède pas forcément toutes les caractéristiques d'une terre promise où il fait bon vivre pour les Scandinaves. Celles-ci jouissent de politiques nationales qui leur sont encore plus favorables que les directives adoptées par l'UE. En revanche, les Suissesses n'auraient pas grand-chose à perdre en matière de droit si la Suisse venait à faire partie de l'Union. Le pour et le contre d'une éventuelle adhésion.

Corinne Chaponnière

Pour les femmes du Nord, l'Union européenne est un continent peuplé de sinistres «hommes en gris». Comprenez: dominé par une pléthore de fonctionnaires engoncés dans leur complet-cravate autant qu'enfoncés dans leurs dossiers et leurs règlements, loin des peuples et de leurs préoccupations réelles, anti-féministes, anti-écologistes et papistes. Un aspect non négligeable de l'hostilité nordique à l'Union a trait en effet au clivage religieux qui voudrait qu'à tous ces yeux bleus, l'Union européenne apparaisse comme une construction «typiquement» catholique: centralisatrice, hiérarchisée et machiste. Ajoutez à cela de nombreuses idées (fausses) sur la façon qu'ont les autres Européens de se nourrir, quelques règlements totalement inadaptés à leurs immenses étendues inhabitées ou au contraire, à la taille rikiki de leurs fraises de culture, et vous aurez une petite idée de l'aversion souvent violente que déclenche l'Union européenne parmi ses plus récents pays membres, et plus précisément parmi la population féminine de ceux-ci. Grisaille, uniformité, tracasserie administrative, malbouffe, retard évident en matière sociale, familiale et environnementale: les critiques des femmes du Nord à l'égard de l'Union européenne véhiculent un type de reproche peu fréquent chez nous. Reste à savoir dans quel sens et à quel point il doit influencer les

DR

Suissesses et parmi elles, les féministes.

Perspective relative

Ce que montre l'attitude des femmes scandinaves, c'est que le degré de progressisme de son propre pays est déterminant dans la perception positive ou négative de l'Europe. Pionniers en d'innombrables domaines touchant la vie quotidienne des femmes, des couples parentaux, des homosexuels, des familles monoparentales, etc. des pays comme le Danemark, les Pays-Bas ou la Suède trouveront certainement moins de charmes et d'audace que nous à la *Stratégie-cadre en matière d'égalité entre les femmes et les hommes* (2001-2005), présentée en juin dernier par la Commission européenne. A contrario, ramant encore en quête d'une assurance-maternité, nous ne peinons pas à trouver plus progressiste que nous. Aussi le «féminisme» de l'Europe dépend étroitement de l'état social du pays qui le juge; pour les femmes de Suisse, il est donc vraisemblable qu'en ce domaine, le bilan d'une adhésion s'avérerait globalement positif, sans parler de l'enthousiasme purement politique et intellectuel que peut susciter le projet européen.

Oui ou non à l'Europe?

L'initiative «Oui à l'Europe!» offre en ce mois de mars l'opportunité de manifester son adhésion politique à ce projet. Mais la question soulevée par l'initiative née du refus du 6 décembre 1992 ne se limite pas, cependant, à une simple décision pour ou contre l'Europe. Et c'est là tout son problème.

L'initiative demande une ouverture immédiate des négociations avec l'Union en vue d'une adhésion. Le Conseil fédéral, lui, fort de ses prérogatives, entend garder la maîtrise de l'agenda européen, à tout le moins en ce qui concerne l'ouverture des négociations. Rappelons, à titre d'exemple, que l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, attendue pour début 2001, est constamment reportée en raison de la lenteur des quinze parlements européens à les ratifier: preuve patente que lorsque la Suisse danse avec l'Europe, ce n'est pas elle qui donne le tempo. Aussi le Conseil fédéral veut au moins rester libre d'ouvrir le bal à son heure, quand il le jugera opportun, sachant qu'il ne choisira ensuite ni la cadence ni le nombre des tours de piste.

Anti-européens mis à part, la question pour les partisans d'une ouverture vers l'Europe est donc de savoir s'ils voteront sur l'esprit ou sur la lettre de l'initiative. Comme le rappelait Ruth Dreifuss récemment à la Radio suisse romande, «il est légitime de voter non à cette initiative même si on est favorable à l'Europe. On peut être pour l'Europe en votant oui, on peut aussi être pour l'Europe en votant non: ceux-là, il faudra aussi les compter dans le partage final des voix.» Une chose est sûre: les «non» n'équivaudront en tout cas pas, statistiquement parlant, au nombre d'adversaires de l'Union européenne. Mais c'est ainsi que les adversaires, les vrais, s'en empareront, et c'est ainsi que ces «non» seront perçus à l'étranger, où l'on est toujours plus prompt à faire mousser la fermeture de la Suisse qu'à disséquer les finesses de sa démocratie directe. En termes de signal politique, auprès du Conseil fédéral comme à l'adresse des pays membres de l'UE, sur le plan intérieur autant qu'extérieur, le renfort des «oui» ne fera de mal à personne. Et certainement pas aux femmes suisses, qui dans l'aventure européenne, ont sans doute beaucoup plus à gagner qu'à perdre.

Oui à l'Europe le 4 mars prochain

Marie-Jeanne Krill

Au menu des prochaines votations fédérales, l'initiative pour l'ouverture de négociations d'adhésion avec l'UE n'a pas encore dit son dernier mot

Elle ne sera pas acceptée, mais elle ne sera pas balayée non plus. Rejetée sans contre-projet par le Conseil fédéral et le parlement qui la jugent irréaliste et prématurée, promise à une mort certaine en votation, l'initiative populaire «Oui à l'Europe» a en effet vu sa cote remonter dans les sondages en ce début d'année. Tout n'est donc pas perdu pour les europhiles qui misent désormais sur un succès d'estime le 4 mars pour faire avancer leur cause.

Que demande cette initiative? L'ouverture immédiate de négociations d'adhésion avec l'Union européenne (UE), c'est-à-dire la réactivation sans délai de la demande d'adhésion suisse qui a été gelée suite au rejet de l'Espace économique européen (EEE) en décembre 1992. C'est en entamant des négociations que l'on connaîtra le véritable prix à payer pour entrer dans l'UE et que l'on pourra se prononcer en connaissance de cause, font valoir les initiants, en précisant que le vote proprement dit sur l'adhésion n'aurait de toute façon pas lieu avant 2006, ce qui laisserait aux Suisses tout le temps de se faire une opinion.

Déposée en juillet 1996 par différents mouvements pro-européens, l'initiative est soutenue aujourd'hui par un comité de nonante-huit parlementaires fédéraux, des députés de gauche notamment, et, pour les autres partis, des Romands essentiellement. Elle bénéficie également de l'appui du Conseil d'Etat genevois. Elle est en revanche combattue par une grande partie de la classe politique pour des raisons de calendrier notamment et bien sûr, par les adversaires de toujours de l'intégration européenne, Union démocratique du centre en tête.

Sans croire à un succès le 4 mars prochain, double majorité du peuple et des cantons oblige, les partisans de «Oui à l'Europe» espèrent obtenir au moins une majorité populaire et un vote favorable dans sept cantons. Un succès partiel qui permettrait d'entretenir le débat sur l'adhésion, histoire d'éviter que ce thème ne disparaisse de l'agenda politique.

L'Europe, plus *women friendly* que la Suisse

Alors que nombre de pays font la queue pour être admis au sein du giron européen, la Suisse - accueillie demain matin à bras ouverts-, elle, se tâte. Pourtant, les forces progressistes suisses réclamant l'intégration à l'Europe se font de mieux en mieux entendre. Européenne dans l'âme, la constituante socialiste vaudoise Anne-Catherine Lyon milite activement pour l'adhésion à l'Europe depuis bientôt dix ans. Perspective d'une jeune femme pour qui l'intégration à l'Europe n'a rien de rebutant. Bien au contraire.

Andrée-Marie Dussault

«L'égalité de traitement entre femmes et hommes est non seulement prise au sérieux, mais elle fait partie de la mission fondamentale de la construction européenne. En ce qui concerne l'égalité entre les sexes, on en parle sans crispation» C'est en ces termes que la constituante socialiste vaudoise Anne-Catherine Lyon décrit l'environnement plutôt *women friendly* de l'Union européenne (UE). Doctorante au Centre de droit comparé et européen à Lausanne et militante au mouvement Renaissance Suisse Europe, la jeune femme de trente-sept ans compte parmi les vingt et une personnes membres du comité initiant de «Oui à l'Europe!». Pourquoi mandater le Conseil fédéral d'entreprendre sur le champ des négociations sur une éventuelle adhésion à l'UE? «Pour faire jaillir la lumière des débats que suscite l'initiative autour des conditions et des enjeux d'une adhésion» répond la Vaudoise.

Née d'une mère anglaise et d'un père suisse, Anne-Catherine Lyon a la conviction profonde que la Suisse et l'Europe possèdent non seulement de facto une histoire et une géographie communes, mais surtout, qu'elles partagent naturellement des valeurs similaires. En rappelant la progression constante du projet européen dans l'opinion publique, la socialiste souligne que de toute façon, l'adhésion de la Suisse à l'Europe est inéluctable. Aussi bien mettre la main à la pâte le plus rapidement possible.

Avantages comparatifs

D'ailleurs, aux yeux des Suissesses, les normes européennes ne peuvent qu'apparaître acceptables: assurance maternité de quatorze semaines au minimum, congé parental, assurances sociales convaincantes, mesures positives , programmes liés à la garde des enfants, etc., font partie de l'arsenal déployé par les europarlementaires pour viser l'égalité entre les sexes au sein de l'Union. «Sur ces sujets, en Suisse, c'est la nuit. On est à des kilomètres derrière l'Europe proféministe. Et on avance à une vitesse toute suisse» remarque Anne-Catherine Lyon. Elle enchaîne en affirmant qu'à l'échelle européenne, les féministes n'ont pas tant l'impression de ramer à contre-courant: l'égalité comme principe irait même presque de soi.

Aux sceptiques qui craignent une Europe patriarcale qui n'aurait pour seuls soucis la création d'une puissance économique, fiscale et militaire, la constituante socialiste rétorque qu'il y a également une Europe sociale en chantier. Qu'il vaut mieux s'engager à y participer pour y ajouter son grain de sel, que de rester isolé et subir passivement de l'extérieur ce qui influence déjà nos conditions de vie.

S'il semble être dans l'intérêt général suisse de faire partie de l'Europe, comme le croit fermement Anne-Catherine Lyon, celle-ci tirerait également profit de la présence helvète. D'abord, bien sûr, à cause de son argent mais pas seulement. La culture démocratique helvétique ainsi que d'autres avantages comparatifs, tel son niveau de formation élevé, sont autant de bonnes raisons justifiant une collaboration plus étroite entre la Suisse et l'Union. «Mettre les atouts de chaque partie en commun constitue une richesse dont la valeur est supérieure à la somme de tous ces atouts» conclut la Vaudoise en se référant à l'exemple d'un petit pays dont les cantons ont compris l'intérêt à se fédérer en 1848.

DR

Anne-Catherine Lyon est constituante socialiste vaudoise et fait partie du Comité initiant de «oui à l'Europe!».

Européennes et santé

- Les femmes représentent 51,2% de la population au sein de la Communauté européenne. Ce pourcentage varie très peu: de 50,4% en Irlande à 51,8% au Portugal. En revanche, la variation du pourcentage de femmes dans les diverses tranches d'âge est considérable: on compte 95 femmes pour 100 hommes chez les moins de vingt ans, alors que chez les octogénaires, on arrive à près de 221 femmes pour 100 hommes.
- Une femme sur cinq présente un excès pondéral par rapport à son index de masse corporelle (BMI), alors que 15% des femmes ont un poids insuffisant. Les taux les plus élevés de surcharge pondérale sont observés en Grèce (32,2%) et au Portugal (28,5%), les moins élevés en France (15,5%) et au Danemark (16,6%).
- Les données sont très rares sur l'incidence et la prévalence des troubles du comportement alimentaire (boulimie et anorexie), mais il semblerait qu'elles aient augmenté au cours des vingt dernières années. Une étude estime à 6% la mortalité chez les femmes anorexiques (suicides, crises cardiaques, etc.) et à 3% chez les boulimiques.
- Le pourcentage des femmes fumeuses dans la plupart des Etats membres est de 25%, en constante augmentation. Le Danemark et le Portugal se distinguent par leur taux respectivement très élevé (42%) et très faible (12%).

(Source: Lobby européen des Femmes www.womenlobby.org)

Plus on attend, plus le prix de l'adhésion sera fort

L'égalité entre les sexes est inscrite dans les fondements et les objectifs de l'Union européenne (UE). Dans une perspective de justice sociale, Patricia Schulz, directrice du Bureau fédéral de l'égalité, affirme que les femmes ont tout intérêt à soutenir les efforts pro-européens. Entrevue.

Propos recueillis par Martine Chaponnière,

DR

Patricia Schultz est directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

***FenS:** Que pensez-vous de l'initiative populaire «Oui à l'Europe!»?*
Patricia Schulz: Elle est très utile pour faire avancer les idées dans notre pays. L'Union européenne (UE) vit aujourd'hui des processus fondamentaux auxquels nous ne participons pas. Je pense par exemple aux décisions par rapport à l'élargissement de l'UE, notamment aux processus visant les prises de décision à la majorité et non plus à l'unanimité. Ce sont des choses apparemment purement techniques mais fondamentales et elles se décident sans nous. Il est plus facile d'entrer dans une Europe à quinze qu'à vingt-cinq et plus nous attendons, plus le prix politique à payer sera fort.

***FenS:** L'adhésion de la Suisse à l'UE entraînera-t-elle des bénéfices pour les femmes?*
PS: Du point de vue de l'égalité hommes-femmes, nous avons tout intérêt à gagner l'Union. Cet intérêt s'est d'ailleurs renforcé en 1999 encore lors de la signature du traité d'Amsterdam, qui reconnaît pour la première fois l'égalité entre les femmes et les hommes comme un droit fondamental et qui inscrit la lutte contre toute discrimination fondée sur le sexe parmi les missions de la Communauté. L'UE a aussi pris d'autres mesures, dont ses différents programmes d'action quadriennaux pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. C'est par ce biais que le *gender mainstreaming* - on dit aussi «approche intégrée de l'égalité» - a fait son apparition. Comme son nom l'indique, il s'agit d'intégrer l'égalité dans le processus de préparation, de mise en oeuvre et de suivi de l'ensemble de la politique et des activités de l'UE et des Etats membres. Cela ne signifie pas pour autant qu'on abandonne toute mesure spécifiquement en faveur des femmes. Le traité d'Amsterdam reconnaît que des mesures d'action positive sont aussi acceptables, en particulier dans le domaine de l'emploi.

***FenS:** Sur le plan purement législatif, notamment grâce à la loi sur l'égalité entrée en vigueur en 1996, la Suisse apparaît plutôt en avance par rapport à d'autres pays de l'UE. L'adhésion pourrait-elle à certains égards représenter un recul pour les femmes en Suisse?*
PS: Non. Si certaines législations nationales sont en retard par rapport à la nôtre, d'autres la devancent nettement en matière de participation des salariées et salariés, politique de l'égalité entre femmes et hommes, politique sociale et familiale, ne fût-ce que par rapport à l'assurance-maternité. Certaines législations sont le fruit d'une longue réflexion, par exemple sur l'aménagement du temps de travail, le temps partiel ou encore les conditions de retraite. L'adhésion à l'UE nous obligerait à réfléchir de façon approfondie à ces thèmes, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour nous.

Vers l'eurocompatibilité

Jacqueline Berenstein-Wavre

Vers la fin des années quatre-vingts, Swiss Lex était déjà une adaptation globale des lois suisses aux lois européennes. Aujourd'hui, chaque fois que les Chambres fédérales votent une loi, elle doit répondre aux critères européens, de même qu'une initiative lancée par un groupe de citoyens. Deux exemples parmi d'autres où la communauté européenne a influencé nos institutions: la création de la maturité professionnelle ainsi que les Hautes écoles professionnelles spécialisées (HES) et la possibilité du choix de nom de famille pour les deux époux au moment du mariage. Dans les domaines des transports et surtout de l'agriculture, de nombreuses normes ont été changées pour être eurocompatibles, en particulier le mode de subvention des paysans. Et la «vache folle» en amènera d'autres.

Européennes et éducation

- Dans l'ensemble de l'Union européenne, 110 femmes pour 100 hommes ont une formation supérieure. Au niveau de l'école secondaire, elles sont 124 jeunes femmes à avoir obtenu un diplôme pour 100 jeunes hommes.
- Les femmes sont significativement sous-représentées dans le champ scientifique: elles représentent 25% des étudiant-e-s en sciences et technologies. En génie, elles constituent 6% du corps étudiant.
- Le nombre de professeures oscille entre 4% (Autriche) et 13.8% (France), en revanche au niveau de l'enseignement primaire, les femmes sont nettement majoritaires.
- De nombreuses études ont démontré que de façon générale, partout, les professeur-e-s accordent plus de temps aux garçons dans les classes mixtes et que les filles ont de meilleurs résultats en mathématiques et en sciences dans les classes non mixtes.

(Source: Lobby européen des Femmes www.womenlobby.org)

Critique

Union européenne: Une Charte des droits fondamentaux qui ne va pas assez loin

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne a été officiellement adoptée lors du Conseil européen de Nice des 7 et 8 décembre 2000. Bien qu'elle proclame, notamment, l'égalité entre femmes et hommes, la charte ne parvient toutefois pas à traiter de manière globale les problèmes liés aux discriminations entre les sexes.

Karine Lempen

Les droits fondamentaux des citoyennes et des citoyens de l'Union européenne (UE) sont désormais codifiés dans une charte. Ce texte, juridiquement contraignant pour les Etats membres, a été solennellement proclamé en décembre dernier lors du Conseil européen de Nice. Concernant le thème de l'égalité entre femmes et hommes, la version adoptée comporte des améliorations significatives par rapport aux précédents projets. Elle inclut, en effet, la reconnaissance du principe d'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines (art. 23), et l'utilisation d'un langage non sexiste dans toutes les versions linguistiques. (A ce sujet, notons toutefois que l'expression «droits de l'homme» continue à être préférée à celle de «droits humains»).

Malgré ces développements positifs, le Lobby européen des femmes (LEF), principale coalition de femmes de l'UE, regrette l'absence dans la charte d'une réelle «dimension égalité femmes-hommes globale». En effet, la disposition proclamant l'égalité entre femmes et hommes (art. 23) ne souligne pas le fait que les femmes sont souvent exposées à une discrimination double ou triple, d'abord en tant que femmes, et ensuite de par leurs origines ethniques, leur religion, leurs handicaps, leur âge, et/ou leurs orientations sexuelles. Par ailleurs, la disposition relative à l'interdiction des traitements inhumains et dégradants (art. 4) ne précise pas que les violences fondées sur le sexe, encore pratiquées sur le territoire européen, constituent une forme de torture. De même, l'article consacré au droit d'asile (art. 18) omet de spécifier que les persécutions fondées sur le sexe devraient faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'examen d'une demande d'asile. Enfin, la charte ne prévoit aucune prise en considération des besoins spécifiques des femmes en matière de soins de santé (art. 35), n'instaure aucun congé parental rémunéré (art. 33), et ne fait aucune référence à la démocratie paritaire dans son chapitre relatif à la citoyenneté. Le LEF constate, par conséquent, que la nouvelle charte des droits fondamentaux ne permet pas d'atteindre l'objectif prévu par l'art. 3 du Traité instituant la Communauté européenne, en vertu duquel l'égalité entre femmes et hommes doit être intégrée de manière transversale (*mainstreaming*), dans tous les domaines d'action de la communauté.

Européennes, emploi et chômage

- Malgré le succès des filles à l'école, celui-ci ne se reflète pas sur le marché du travail: le taux de chômage au sein de l'Union correspond approximativement à 12% pour les femmes et 9% pour les hommes.
- Le taux d'emploi des femmes est de 51%, soit vingt points au-dessous du taux masculin. Dans les pays nordiques, 70% des femmes travaillent hors du foyer, tandis que certains pays, comme la Grèce, l'Espagne et l'Italie, affichent des taux autour des 40%.
- Dans la plupart des pays de l'UE, le taux de chômage des jeunes était de 19,5% en 1998, soit environ le double du taux global de chômage qui était de 10%. Quelques 2,5 millions de jeunes âgé-e-s entre 15 et 24 ans sont sans emploi depuis au moins six moins. En 1995, l'UE comptait 22,3% de jeunes chômeuses et 18,5 jeunes chômeurs.
- Le salaire horaire d'une Européenne équivaut à 76% de celui d'un Européen.
- Quatre-vingt-trois pour cent des personnes qui occupent un emploi à temps partiel sont des travailleuses.

(Source: Lobby européen des Femmes www.womenlobby.org)

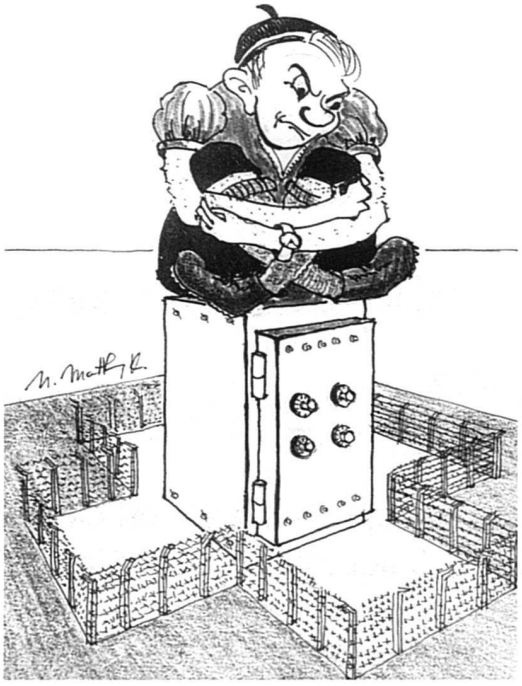

Européennes, famille et reproduction

- Le taux de fertilité des femmes a diminué de 45% entre 1960 et 1995, passant de 2.59 à 1.43 enfants par femme. Les différences entre Etats membres sont notables: entre 1.87 en Irlande et 1.18 en Espagne.
- Les différences dans les pourcentages d'enfants qui fréquentent des garderies publiques sont très marquées d'un Etat membre à l'autre: au Danemark, près de 48% des enfants de 0 à 3 ans vont à la garderie, tandis qu'en Espagne, en Irlande et au Royaume-Uni, c'est le cas pour seulement 2% des enfants dans la même tranche d'âge.
- Quarante-et-un pour cent des femmes ayant des postes à responsabilité n'ont pas d'enfants (les hommes dans une position similaire en ont généralement), et 90,8% ne peuvent se permettre une interruption de carrière.
- La majorité des parents dans les familles monoparentales sont des femmes, soit dans neuf cas sur dix. Les foyers monoparentaux représentent 10% des familles européennes.
- Les hommes qui profitent du congé parental demeurent exceptionnels: en France, un homme sur cent l'a choisi en 1992, tandis qu'ils étaient deux sur cent en Allemagne en 1995 à faire ce choix.
- Le taux de nuptialité a diminué de façon significative, passant de 8 à 5,1 mariages pour mille habitants entre 1960 et 1995. En même temps, le taux de divortialité a plus que triplé, passant de 0,54 à 1,8 pour mille habitants (sauf en Irlande). L'âge moyen du premier mariage et l'âge à la première naissance ont reculé pour atteindre respectivement 26,1 et 28,6 ans.

(Source: Lobby européen des Femmes www.womenlobby.org)

Européennes et violences

- Malgré le peu d'études et de statistiques sur les violences, un rapport du Lobby européen des femmes (LEF) rassemblant des recherches et des études provenant de différents pays démontre que l'existence de la violence masculine à l'encontre des femmes fait plutôt office de règle que d'exception. Des recherches récentes ont permis de démontrer que 98% des victimes de la violence domestique sont des femmes. Globalement, on estime qu'une femme sur cinq en Europe a subi une quelconque forme de violence de la part de son partenaire. Certaines études, encore rares, donnent des chiffres plus importants encore: 40% des femmes adultes ont été victimes de violence physique ou sexuelle de la part d'un homme ou ont été l'objet de menace après leur quinzième anniversaire. Au Pays-Bas, 26,2% des femmes ont subi des violences physiques de la part de leur partenaire ou de leur ex-partenaire.
- Les poursuites à l'encontre des agresseurs masculins demeurent exceptionnelles: environ un épisode sur vingt de violence domestique fait l'objet d'une plainte auprès de la police.
- Des études ont démontré que la violence masculine tend à se manifester à certains moments charnières dans la vie des femmes: lors de la grossesse et de la période postnatale, lorsque les enfants sont en bas âge, lors d'un processus de séparation.
- L'Organisation internationale des migrations (OIM) estime qu'il y a environ 500 000 femmes victimes de la traite dans l'Union européenne, dont 300 000 environ viennent des pays des Balkans.

(Source: Lobby européen des Femmes www.womenlobby.org)

Abonnez-vous : 65 fr.*

pour recevoir

❒ *Femmes en Suisse* chez vous pendant un an (10 numéros)

❒ ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai

Prénom _____ Nom _____

Adresse _____

NAP _____ Localité _____

* AVS, chômage : 52 fr.
* Étudiant-e : 52 fr. (avec copie d'une carte de légitimation)
* Abonnement de soutien : dès 80 fr.
* Étranger : 70 fr.

À retourner à : **Femmes en Suisse, case postale 1345, 1227 Carouge (GE)**